

Mehmet KARACA

* 162, rue du Docteur Bauer
93400 SAINT OUEN / FRANCE

* c/o AKKAYA
38, place de la Bourse
67000 STRASBOURG

☎ 37 38 09

Paris, le 1er avril 1985.

Monsieur

Président de la délégation nationale

de l'Assemblée Parlementaire du
Conseil de l'Europe

Monsieur le Président,

Vous le savez, la situation en Turquie revient avec acuité à l'ordre du jour de la prochaine première partie de la 37ième session de votre Assemblée.

Il y a un an, à la première partie de la 36ième session, votre Assemblée avait voté une résolution invitant le gouvernement de Turquie à prendre plusieurs mesures afin d'améliorer la situation que traverse le pays. Il a été prévu par ladite résolution que votre Assemblée reconsidérerait cette situation au vu des évolutions et améliorations souhaitées, à la première partie de la 37ième session.

Aussi, afin de pouvoir vous faire part de notre point de vue sur cette question, je me permets de solliciter un entretien avec vous à l'ouverture de la prochaine session qui aura lieu du 22 au 26 avril 1985 à Strasbourg, et ce, au nom des personnalités dont vous trouverez la liste jointe.

Vous en remerciant par avance,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération respectueuse.

Mehmet KARACA